



## **Pourquoi le chômage n'augmente-t-il pas plus ?**

*par Philippe DEFEYT - avril 2010*

### **Résumé**

*Au vu de l'ampleur de la crise (PIB en recul de 3,1% en 2009), beaucoup craignaient le pire en matière de chômage.*

*Les données officielles communiquées mensuellement par l'ONEM semblent ne pas justifier ces craintes (environ 30.000 chômeurs en plus à un an d'écart).*

*Mais le chômage évolue plus que ce qu'indiquent les données "officielles" de l'ONEM. L'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés (= définition du Bureau fédéral du Plan) est d'environ 20.000 unités supérieure à celle donnée par l'ONEM. Il semble aussi que l'évolution du chômage serait quelque peu gonflée encore si on devait ajouter les demandeurs d'emploi issus des CPAS et non répertoriés en tant que tels.*

*Malgré tout, même dans sa définition large, le chômage évolue moins que ce qu'on pouvait craindre.*

*Deux explications à cela :*

- 1. Un emploi qui résiste mieux que prévu.*
- 2. Une évolution très faible de la population active (c'est-à-dire ceux qui se présentent sur le marché du travail).*

*Si l'emploi résiste mieux que prévu c'est grâce à :*

- l'importance du recours au chômage partiel ;*
- la progression des emplois liés aux titres-services, surtout en 2009 ;*
- l'évolution rapide (en termes absolus et en termes relatifs) des emplois à temps partiel, expliquée principalement par la progression des titres-services et des personnes recourant au crédit-temps (réduction des prestations).*

*Ce serait surtout l'augmentation de la population étudiante dans l'enseignement supérieur qui expliquerait (en bonne partie) la faible croissance de la population active entre 2008 et 2010. Celle-ci est aussi contenue par la progression marquée des "congrés*

thématiques<sup>1</sup>, c'est-à-dire des travailleurs qui quittent (totalement<sup>2</sup>) le marché du travail pour des raisons familiales.

Il n'en demeure pas moins que la Belgique enregistrera en 2010 un chômage global de l'ordre de 700.000 unités, sans tenir compte du chômage partiel et des demandeurs d'emplois issus des CPAS mais non répertoriés comme tels. Et ce nombre devrait encore augmenter en 2011.

## Introduction

En 2009, le chômage a, selon les statistiques de l'ONEM, augmenté d'environ 30.000 unités. Au mois de février 2010 – dernière donnée disponible au moment de la rédaction de cette note – l'augmentation à un an d'écart est d'environ 25.000 unités.

Au vu de l'ampleur de la crise (en 2009, le PIB a reculé de 3,1% en 2009 par rapport à 2008, ce qui constitue un "record" depuis 1950), on a l'impression d'avoir échappé au pire en matière de chômage. Surtout si on s'en réfère aux prévisions publiées par le Bureau fédéral du Plan en février 2009 et en septembre 2009 (voir ci-dessous).

Certes, depuis lors, le Bureau du Plan a revu à la baisse l'évolution prévue du chômage. A fortiori, s'impose la conviction qu'on a réussi à limiter les dégâts.

### Evolution du chômage à un an d'écart – en milliers Quelques mesures et prévisions

|                                  | 2009 | 2010   |
|----------------------------------|------|--------|
| Estimations et prévisions du BfP |      |        |
| - Février 2009                   | + 64 | -      |
| - Septembre 2009                 | + 54 | + 98   |
| - Février 2010                   | + 45 | + 53   |
| Données de l'ONEM                | + 30 | + 25 * |
| Demandeurs d'emploi inoccupés    | + 50 | + 42 * |

Source : Belgostat, Bureau fédéral du Plan, ONEM - Calculs : IDD

\* février 2010 – février 2009

## La bonne définition

Premier élément d'analyse : la définition du chômage de l'ONEM – qui soutient les communiqués mensuels – n'englobe qu'une partie des demandeurs d'emploi.

<sup>1</sup> Congés thématiques : Congé parental, soins palliatifs et assistance médicale

*NB : Ces formes spécifiques sont valables pour tous les travailleurs.*

### Le congé parental

Il permet soit d'interrompre complètement les prestations de travail durant 3 mois consécutifs soit, lors d'un travail à temps plein, de réduire les prestations à mi-temps pendant 6 mois consécutifs pour élever des enfants en bas âge.

### Le congé pour soins palliatifs

Il permet d'interrompre complètement les prestations de travail ou de réduire les prestations pour une période d'un mois éventuellement à prolonger d'un mois pour dispenser des soins palliatifs à une personne qui souffre d'une maladie incurable.

### L'assistance médicale

Il permet d'interrompre complètement les prestations de travail ou de réduire les prestations pour assister ou octroyer des soins à un membre du ménage ou de la famille jusqu'au deuxième degré (frère, soeur, parents, grand-parents...) qui souffre d'une maladie grave.

Source : ONEM ([http://www.rva.be/D\\_stat/Statistieken/Stat/Definities/SubcontentFR-07.htm](http://www.rva.be/D_stat/Statistieken/Stat/Definities/SubcontentFR-07.htm))

<sup>2</sup> Attention : il y a des congés thématiques « à temps partiel ». Les données sur le site de l'ONEM ne font pas la différence.

« De manière simplifiée la statistique des demandeurs d'emploi (DE) inoccupés<sup>3</sup> comprend :

### **1. Les D.E. demandeurs d'allocations**

Ce sont des demandeurs d'emploi non liés par un contrat de travail et bénéficiant d'allocations de chômage ou d'attente, et qui sont inscrits comme demandeurs d'un emploi à temps plein ou partiel. Dans cette catégorie, on trouve :

- les travailleurs dont le contrat de travail a pris fin; ils perçoivent des allocations de chômage sur base de leurs prestations de travail ;
- les jeunes travailleurs et les jeunes à l'issue des études qui peuvent, après avoir accompli une période de stage, bénéficier d'allocations sur base des études faites ; ils perçoivent des allocations d'attente ;
- les travailleurs ayant occupé un emploi à temps partiel volontaire, devenus chômeurs complets.

### **2. Les DE en attente**

Ce sont les jeunes en période de stage d'attente après leurs études, inoccupés. Ils doivent être inscrits durant une période variable précédant leur admission au bénéfice des allocations d'attente ou de chômage.

### **3. Les inscrits obligatoirement**

Cette catégorie comprend :

- certains chômeurs complets exclus temporairement du bénéfice des allocations de chômage, durant la durée de leur exclusion ;
- les personnes présentées par les Centres publics d'action sociale .

### **4. Les inscrits librement**

Il s'agit de D.E. non indemnisés parce qu'ils n'ont pas droit aux allocations, et qui ne sont pas occupés à un emploi ou une formation; ils ne doivent pas obligatoirement être inscrits comme DE, mais peuvent s'inscrire librement; cette inscription devra alors être régulièrement confirmée par l'intéressé pour pouvoir être maintenue. »<sup>4</sup>

Les statistiques de l'ONEM (= Chômeurs Complets Indemnisés Demandeurs d'emploi) ne prennent en compte que :

- « les chômeurs complets indemnisés sur base de leurs prestations de travail à temps plein et demandeurs d'emploi ;
- les chômeurs complets indemnisés sur base de leurs études (directement après leur stage d'attente ou parce qu'ils n'ont pas travaillé suffisamment longtemps pendant une période déterminée) et demandeurs d'emploi. »<sup>5 6</sup>

Retenir la statistique des demandeurs d'emploi inoccupés conduit à une augmentation supplémentaire du chômage de l'ordre de 20.000 unités.

---

<sup>3</sup> Qui est l'indicateur clé utilisé par le Bureau fédéral du Plan pour mesurer le chômage et son évolution.

<sup>4</sup> Source : FOREM

<sup>5</sup> Source : FOREM

<sup>6</sup> On signalera également que la méthodologie de comptage n'est pas strictement identique.

## Une comparaison historique

Heureusement, il y eu peu de récessions (mesurées sur une base annuelle) au cours de 60 dernières années. Il n'y a donc pas beaucoup de comparaisons possibles. La précédente récession remonte à 1993, avec une baisse de 1% du PIB.

Le tableau suivant compare quelques éléments clé du marché du travail pour la période 1992-1994 et 2008-2010.

### *Deux crises – quelques indicateurs du marché du travail (les baisses du PIB interviennent en 1993 et en 2009)*

|                           |                   | 1992 | 1993  | 1994         |
|---------------------------|-------------------|------|-------|--------------|
| PIB réel                  | 1992=100          | 100  | 99,0  | <b>102,2</b> |
| Heures de travail (total) | 1992=100          | 100  | 98,8  | <b>98,1</b>  |
| Emploi intérieur          | 1992=100          | 100  | 99,4  | <b>98,9</b>  |
| Emploi national           | Variation cumulée | -    | -25,0 | <b>-40,0</b> |
| Population active         | Variation cumulée | -    | 36,3  | <b>62,7</b>  |
| Chômage                   | Variation cumulée | -    | 61,3  | <b>102,7</b> |
| Chômage partiel           | Variation cumulée | -    | 9,8   | <b>-4,0</b>  |
|                           |                   | 2008 | 2009  | 2010         |
| PIB réel                  | 2008=100          | 100  | 96,9  | <b>98,3</b>  |
| Heures de travail (total) | 2008=100          | 100  | 98,2  | <b>97,8</b>  |
| Emploi intérieur          | 2008=100          | 100  | 99,5  | <b>98,4</b>  |
| Emploi national           | Variation cumulée | -    | -23,2 | <b>-69,3</b> |
| Population active         | Variation cumulée | -    | 21,7  | <b>28,5</b>  |
| Chômage                   | Variation cumulée | -    | 44,9  | <b>97,8</b>  |
| Chômage partiel           | Variation cumulée | -    | 29,0  | <b>13,0</b>  |

Sources : Belgostat, Bureau fédéral du Plan (prévisions pour 2010) et ONEM - Calculs et estimations : IDD

NB : - le chômage partiel est exprimé en unités budgétaires

- les données pour 2010 sont des prévisions.

Les évolutions structurelles étant très nombreuses depuis le début des années 90, la récession de 1993 étant moins sévère et le profil conjoncturel différent (par rapport à 2009), il est évident qu'il faut être prudent dans l'interprétation comparée des évolutions sur le marché du travail entre ces deux dernières récessions.

On peut néanmoins retenir les évolutions suivantes :

- une évolution nettement moins favorable de l'emploi national en 2008-2010 qu'en 1992-1994, ce qui est normal au vu du différentiel de croissance ; cependant la perte d'emplois enregistrée entre 2008 et 2010 apparaît comparativement faible ;
- des augmentations cumulées du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés fort semblables, de l'ordre de + 100.000 unités ;
- une croissance nettement moindre de la population active en 2008-2010 qu'en 1992-1994.

## Tenir compte du chômage partiel

Ce tableau met aussi en évidence le plus grand rôle d'amortisseur joué en 2008-2010 par le chômage partiel.

On peut estimer qu'en équivalents "chômeurs complets indemnisés", le chômage partiel a

représenté environ 68.000 unités en 2009, soit une augmentation d'environ 31.000 par rapport à 2008.

## **La population active**

Comme indiqué, la population active – par comparaison avec ce qui est observé depuis une vingtaine d'années – a peu augmenté sur la période 2008-2010. L'augmentation entre 2009 et 2010 (+ 7.000 unités) devrait être la plus faible depuis 1983.

Cette évolution peut être partiellement expliquée par :

- une augmentation entre 2008 et 2009 des personnes qui profitent des congés dits thématiques, à savoir des congés accordés pour raisons familiales et sociales ; attention : il ne faut prendre en considération que ceux et celles qui se retirent complètement du marché du travail (il y a en effet aussi des congés thématiques « à temps partiel » mais les données sur le site de l'ONEM ne font pas la différence) ;
- une augmentation d'environ 1.400 unités du nombre de prépensionnés à temps plein avec dispense de l'inscription comme demandeur d'emploi,

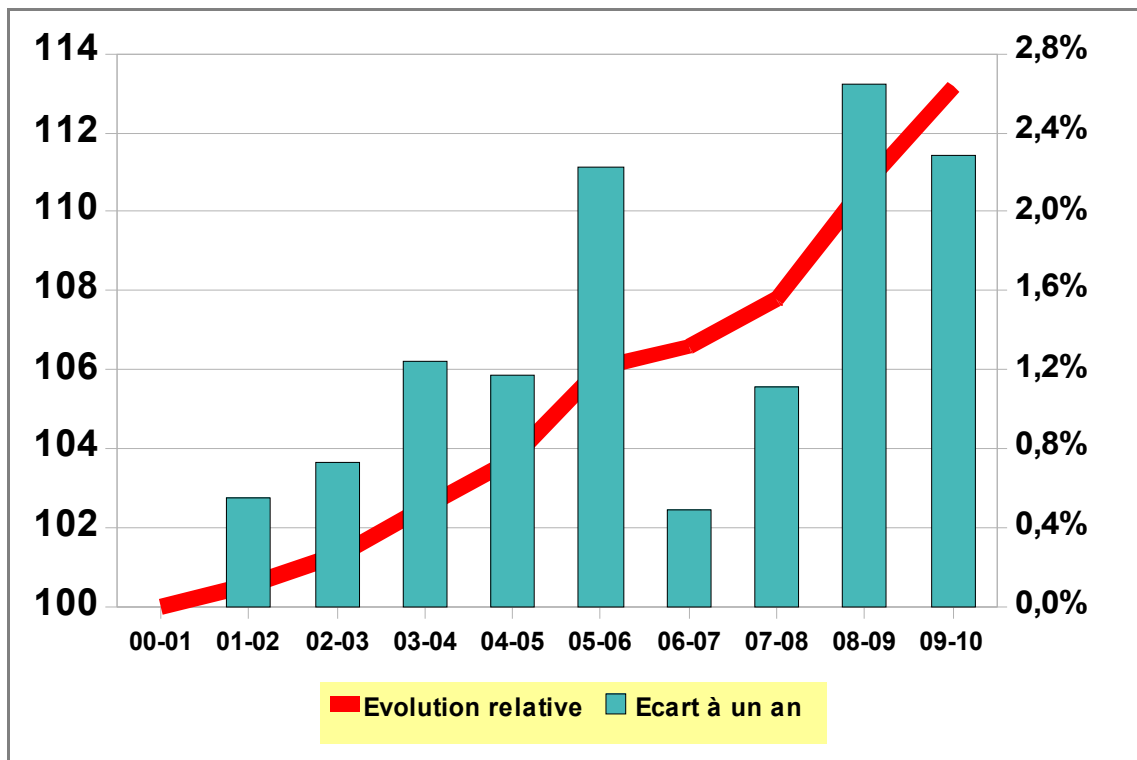
ces deux catégories étant retirées de la population active.

Cependant ces diminutions de la population active sont contrebalancées par une réduction du nombre de chômeurs âgés considérés officiellement comme non demandeurs d'emploi.

Par ailleurs, il semble – comme l'indique le graphique ci-dessous – que la rentrée dans l'enseignement supérieur a été particulièrement bonne en 2009-2010, en termes absolus comme en termes relatifs (par rapport à l'évolution de la population totale concernée et par rapport aux années récentes). Il semble aussi qu'il s'agisse principalement d'étudiants qui sont restés dans l'enseignement supérieur plus que de premières inscriptions.

On peut estimer qu'entre 2008 et 2010 l'enseignement supérieur a en Belgique absorbé environ 25.000 étudiants supplémentaires, soit environ 10.000 de plus que ce qu'aurait donné la tendance 2000-2001 à 2007-2008. Comme les années académiques commencent tard dans l'année civile, le principal effet de ces évolutions sur la population active devrait se manifester en 2010 par rapport à 2009.

**Evolution du rapport "nombre d'étudiants/population des 18-24 ans" - estimations indice 2000-2001=100 et variation à un an d'écart (en %)**



Sources : Bureau fédéral du Plan, CREF, Etnic (CFWB), SEGEC, Vlaams Ministerie van Onderwijs  
Calculs et estimations : IDD

**L'emploi résiste mieux que prévu**

Il est incontestable que l'emploi résiste mieux que prévu. Par comparaison avec la période 1992-1994, les pertes d'emplois sont certes plus importantes mais paraissent limitées (- 69.000 entre 2008 et 2010 contre - 40.000 entre 1992 et 1994).

Trois explications à cette (relativement) bonne tenue de l'emploi :

- l'importance du recours au chômage partiel ;
- la progression des emplois liés aux titres-services, surtout en 2009 ;
- l'évolution rapide (en termes absolus et en termes relatifs) des emplois à temps partiel, expliquée principalement par la progression des emplois titres-services et le succès croissant de diverses formules de réduction du temps de travail.

**Emploi salarié – Statistiques rapides de l'ONSS – en milliers**

|                           | 2008         | 2009         | Variations |
|---------------------------|--------------|--------------|------------|
| Temps plein               | 2.289        | 2.240        | -49        |
| Temps partiel             | 960          | 1.003        | 43         |
| 0-45%                     | 140          | 142          | 2          |
| 45-65%                    | 374          | 384          | 10         |
| 66-95%                    | 430          | 460          | 30         |
| > 95%                     | 17           | 18           | 1          |
| Prestations irrégulières* | 115          | 99           | -16        |
| <b>Total</b>              | <b>3.365</b> | <b>3.343</b> | <b>-22</b> |

Source : ONSS - Calculs : IDD

\* Saisonniers, intérimaires et prestations limitées

## Au total...

Le tableau suivant synthétise quelques évolutions données ci-dessus et les complète.

### *Divers indicateurs du marché du travail – évolutions à un an d'écart moyennes glissantes sur douze mois – en milliers*

|  | 12/2009  | 01/2010  | 02/2010  |
|--|----------|----------|----------|
| <b><i>Evolutions du chômage (diverses définitions)</i></b> |          |          |          |
| Chômeurs définition ONEM                                   | 30       | 34       | 36       |
| Demandeurs d'emploi inoccupés                              | 50       | 53       | 54       |
| Chômage partiel en équivalents chômeurs complets           | 31       | 30       | 23       |
| Chômage total en équivalents chômeurs complets             | 81       | 83       | 78       |
| <b><i>Passage de l'activité à l'inactivité</i></b>         |          |          |          |
| Congés thématiques   | 8        | 9        | 9        |
| Chômeurs âgés non demandeurs d'emploi                      | -6       | -6       | -6       |
| Chômeurs en formation                                      | 1        | 1        | 2        |
| Chômeurs aux études  | -1       | 0        | 0        |
| Prépensionnés non demandeurs d'emploi                      | 1        | 2        | 2        |
| <b>Total</b>   | <b>4</b> | <b>5</b> | <b>7</b> |

Sources : Belgostat et ONEM - Calculs : IDD

NB :

- Comme ce se tableau se base sur des moyennes mobiles de douze mois, la colonne "12/2009" donne en fait la croissance 2008-2009.
- Attention : pour les congés thématiques, il ne faut prendre en considération que ceux et celles qui se retirent complètement du marché du travail (il y a en effet aussi des congés thématiques « à temps partiel » mais les données sur le site de l'ONEM ne font pas la différence).

Premier constat : le chômage total en équivalents "chômeurs complets" évolue plus que ce qu'indiquent les données "officielles" de l'ONEM. Même si on ne tient pas compte du chômage partiel, l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés (= définition du Bureau fédéral du Plan) est d'environ 20.000 unités supérieures à celle donnée par l'ONEM. L'évolution du chômage a un an d'écart tourne autour de 50.000 unités et non 30.000 comme l'annonce l'ONEM. Il semble aussi que l'évolution du chômage serait quelque peu gonflée encore si on devait ajouter les demandeurs d'emploi issus des CPAS<sup>7</sup>.

Deuxième constat : les retraits supplémentaires à un an d'écart de la population active répertoriés par l'ONEM sont très modestes (inférieurs à 7.000 unités). C'est donc surtout l'augmentation de la population estudiantine dans l'enseignement supérieur qui expliquerait (en bonne partie) la faible croissance de la population active entre 2008 et 2010.

Troisième constat : la (relative) bonne tenue de l'emploi, combinée à une faible croissance de la population active, explique que le chômage, même dans sa définition large, a relativement peu augmenté au vu de l'ampleur de la crise.

Il n'en demeure pas moins que la Belgique enregistrera en 2010 un chômage global de l'ordre de 700.000 unités, sans tenir compte du chômage partiel et des demandeurs d'emplois issus des CPAS mais non répertoriés comme tels.

<sup>7</sup> Philippe DEFEYT, « Une prise en compte incomplète des demandeurs d'emploi issus des CPAS conduit à sous-estimer l'ampleur du chômage en Wallonie », Institut pour un Développement Durable, avril 2010.